

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 AVRIL 2018**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 16 avril 2018, à 17 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Olivar Gravel et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Vincent Deguise, Michel Latour, Francine Parenteau et Jacques Renaud. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. La conseillère Ginette Richard est absente.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-088**

**Ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (MESI)  
ZIP de Sorel-Tracy**

Considérant qu'une rencontre est prévue avec le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) en mai 2018 suite à la demande formulée par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dans sa recommandation CP-18-076;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal réitère son appui au Maire, Vincent Deguise, dans ses démarches auprès du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) afin d'obtenir une représentation pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au sein du conseil d'administration de la ZIP Sorel-Tracy.

### **ARÉNA**

#### **RECOMMANDATION CP-18-089**

**Demande de commandite  
9<sup>e</sup> Édition du Tournoi de hockey féminin**

Considérant que les organisateurs de la 9<sup>e</sup> Édition du Tournoi de hockey féminin ont adressé une demande pour la commandite d'une (1) heure de glace pour leur concours du lancer chanceux lors de la tenue dudit tournoi;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accorde au Tournoi de hockey féminin, qui se tiendra du 20 au 22 avril 2018, une (1) heure gratuite de glace au Centre Récréatif Aussant pour leur concours du lancer chanceux.

#### **RECOMMANDATION CP-18-090**

**Activité familiale - Centre Récréatif Aussant  
Adoption du rapport des dépenses - 8 avril 2018**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'adopter le rapport des dépenses concernant la présentation des activités familiales qui ont eu lieu au Centre Récréatif Aussant, le 8 avril 2018.

DE fixer la date de présentation de l'édition 2019 au dimanche 7 avril 2019.

## **PARCS ET LOISIRS**

### **RECOMMANDATION CP-18-091**

#### **12e Édition du Tournoi de golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et des Lions Adoption de la tarification**

Considérant qu'une tarification doit être établie pour participer audit tournoi mentionné en rubrique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE reconduire la tarification adoptée en 2017.

### **RECOMMANDATION CP-18-092**

#### **École Martel Mur d'escalade Demande de partenariat**

Considérant que le directeur de l'école Martel, M. Patrick Lamothe, a rencontré le Maire, Vincent Deguise, pour présenter son projet du mur d'escalade dans le gymnase de l'école;

Considérant que les coûts du projet s'élève à environ 36 000 \$;

Considérant que le gymnase comprenant ledit mur d'escalade serait mis à la disposition de la population de Saint-Joseph-de-Sorel comme un plateau de loisir;

Considérant que le Maire demande le vote concernant l'octroi d'une subvention à hauteur de 20 000 \$ :

- 4 conseillers se prononcent « pour »
- 1 conseiller se prononce « contre »
- le Maire se prononce « pour »

En conséquence, la Commission, à la majorité des membres, recommande :

D'octroyer une subvention de 20 000 \$ pour le projet du mur d'escalade dans le gymnase de l'école Martel le tout conditionnel à l'établissement d'un protocole pour une accessibilité gratuite pour les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel.

### **RECOMMANDATION CP-18-093**

#### **Parc Olivar Gravel Bacs pour le jardin communautaire - Inscription**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel dispose de (30) trente bacs de jardinage au nouveau Parc Olivar Gravel pouvant être mis à la disposition des citoyens;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a conclu une entente de service avec le Marché Urbain Pierre-De Saurel pour partager son expertise en agriculture urbaine et accompagner les futurs utilisateurs desdits bacs de jardinage;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE préparer un formulaire d'inscription pour l'octroi d'un bac de jardinage.

DE distribuer une publicité à tous les citoyens incluant l'Oasis, le H.L.M. et la garderie Marie-Stella.

## AUTRES OBJETS

### **RECOMMANDATION CP-18-094**

#### **Demande de subvention**

#### **419, rue Montcalm**

Considérant que les propriétaires du 419, rue Montcalm ont fait une demande de subvention pour divers travaux;

Considérant que la Loi interdit aux municipalités de subventionner des travaux de rénovation pour un particulier à l'exception des programmes autorisés par le gouvernement tel le PRQ de la SHQ;

Considérant que cette propriété a déjà bénéficié d'une subvention dans le cadre du Programme de Rénovation Québec (PRQ) en 2008, autorisé par la SHQ, qui stipule une seule subvention par propriété;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser les propriétaires du 419, rue Montcalm que, pour toutes ces raisons, aucune subvention ne pourra être octroyée pour des travaux de rénovation.

### **RECOMMANDATION CP-18-095**

#### **Vente de garage et lave-auto**

#### **Voir Grands pour nos petits**

#### **Local aux Familles**

Considérant que les responsables du Local aux Familles ont fait une demande de prêt de matériels pour leur activité de vente de garage et de lave-auto qui aura lieu dans le stationnement de l'Hôtel de Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel prête dix (10) tables, dix (10) chaises, 2 boyaux d'arrosage, des cônes ou des barrières pour délimiter les zones, lors de leur activité le samedi 12 mai 2018.

### **RECOMMANDATION CP-18-096**

#### **Appel aux municipalités**

#### **Dossier Dérogation RPEP**

Considérant que la résolution CP-16-322 appuie le principe d'un projet de règlement municipal qui augmente les distances séparatrices entre les sources d'eau potable et les installations des sociétés gazières et pétrolières;

Considérant que les membres du Conseil sont en accord avec le principe dudit règlement mais ne s'applique guère pour le territoire exigu de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel;

Considérant la démarche effectuée par plusieurs municipalités québécoises depuis plusieurs années pour mieux protéger les sources d'eau potable menacées par les projets de recherche, de production, de stockage et de transport des hydrocarbures dans les territoires municipaux;

Considérant l'adoption du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (ci-après « RPEP ») par le gouvernement du Québec, le quel règlement est entré en vigueur au mois d'août 2014;

Considérant que, en application du premier aliéna de l'article 118.3.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2; ci-après « L.Q.E. »), l'entrée en vigueur du RPEP fait en sorte que ce règlement provincial prévaut sur tout règlement municipal portant sur le même objet;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'appuyer la démarche du Comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-18-097**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier